

Je vous envoie mon avis défavorable pour le projet éoliens OSTWIND pour soutenir un couple de jeunes agriculteurs plein d'ambition, et pour la protection environnementale de notre montagne noire déjà bien chargé en éoliennes.

Cordialement

Je souhaite que vous puissiez prendre en compte mon avis défavorable à ce projet éolien aux Martys.

En effet la source en proximité s'y verra touchée par le projet ne permettant plus aux agriculteurs en proximité de l'utiliser pour leurs animaux. Je soutiens ces agriculteurs jeunes qui travaillent dans cette zone. Leur environnement se verra confronté à des nuisances outre de ne plus pouvoir user de l'eau ils subiront les nuisances sonores des éoliennes qui seront alors fautives du mal être de leurs animaux au risque de ne plus pouvoir produire un lait de qualité comme cela est déjà arrivé ailleurs.

Je suis opposée à ce projet ralliée à tant d'autres opposants qui dénoncent le nombre invraisemblable d'éoliennes sur la montagne noire. Cette dernière est complètement dénaturée alors que grands nombre d'entre nous faisons tout pour lui conserver son état naturel et mettons tout en oeuvre collectivement pour permettre un tourisme éco nature. Ce projet éolien ne sert aucun intérêt économique local.

Et enfin, l'association nature et environnement dénonce les nuisances environnementales de ce projet. Animaux et flore seront dévastés.

Je suis contre ce projet d'implantation d'éoliennes sur la montagne noire aux Martys.

Avis défavorable au projet éolien aux martys

Merci de tenir compte de cette avis dans votre enquête publique.

Salutations.

Christine Arrouzé  
Canjeliu  
81200 Mazamet

Je suis défavorable à ce projet. Notre montagne est déjà assez "hérissée" de ces immenses pieux. Non comptant de dénaturer le paysage, nous devons supporter les nuisances journalières que ces éoliennes nous procurent ; bruit de fond incessant d'avions en passe de décoller, fermes sur le plateau qui risquent de voir leur eau devenir impropre à la consommation. Nos jeunes ont le droit de s'installer sur notre beau territoire sans avoir à subir toutes ces nuisances qui ne peuvent que les décourager ! Laissez-nous vivre en paix, nous ne voulons pas avoir à payer le prix fort pour que vivent les nouvelles technologies !

E. Serres

A l'attention de Mr André HIEGEL Commissaire-enquêteur

Bonjour,

Le projet OSTWIND menace la ressource en eau de la ferme des Moussels et les zones humides environnantes Je n'accepte pas que l'on puisse prendre ce risque

La Montagne Noire est saturée d'éoliennes 1/3 de la puissance y est installée . Dans un rayon de 5km il y a 80 éoliennes ; 4 de plus c'est trop

Le projet d'OSTWIND demande une dérogation pour détruire les oiseaux et les chauve-souris La biodiversité est en danger !

Les nuisances sonores de la centrale du Sambrès sont insupportables pour les riverains et seront doublées à cause de ce projet

Je suis défavorable au projet OSTWIND qui va augmenter les effets négatifs des parcs déjà existants Que ce projet soit annulé!!!

Vaysse Josiane

la fontfoide

11380 labastide esparbairénque

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Voici de notre point de vue de riverain immédiat les éléments permettant de mettre en doute la pertinence de ce nouveau projet éolien sur la commune des Martyrs ,représenté sur la 1 ère photo en PJ .

- Les trois premiers mats de ce projet seraient à moins de 100 m de la lisière de notre forêt de St Saraille (au nord-ouest cadastre AE78 et au nord I600)

Cela serait donc en non-conformité avec les préconisations du CNPN qui incite à « laisser au moins 100 m entre lisière boisée et les pales. » : dans ce cas c est notre foret qui est concernée, pas celle des porteurs de projet !

PJ :voir la 2 ème et la 3 eme PJ

- Pour les préconisations du SDIS, nous serions très vigilants à ce que la piste (une nouvelle sera établie ? ou le projet conserverait -il le tracé actuel ?) respecte notre propriété ( le chemin n'est plus communal sur le haut du projet ) et que la zone des 10 m réglementaire n'interfère pas avec notre limite de propriété.

PJ : voir la 4 eme et la 5 eme PJ

. Ensuite , nous avons la propriété de la zone concernée par le virage des éventuels convois entre la D118 et la D1009, zone très délicate pour ces convois d'éoliennes : aucune emprise ni servitude n a été négociée avec nous , et nous ne sommes pas enclins à être mis devant le fait accompli . Le document joint montre, pour les précédents chantiers , la zone concernée

PJ : voir la 6 ème photo en PJ

- Enfin les nuisances sonores : notre groupement avait refusé de participer à l'autre projet dans cette zone, car la proximité immédiate de la ferme de St Saraille et bien sûr de celle des Moussels rendent de toute façon cette implantation très nuisible d'un point de vue acoustique. L'expérience de notre bâtiment du Teil (11380 Roquefère) pourtant à 800 m de la plus proche des éoliennes du parc voisin du Sambrès, nous a beaucoup appris en termes de cette nuisance constante et largement sous-estimée par les concepteurs avant (et même après) l'implantation des éoliennes.

Voilà pourquoi nous émettons les plus fortes réserves quant à ce projet et espérons qu'il ne verra jamais le jour: nous ne ferons pas de négociations amiables avec les porteurs de ce projet

Très respectueusement  
la gérante  
Julie Guény

l' administrateur en charge du suivi  
Sylvain Daures

PS nous prévoyons de passer aussi à une permanence en mairie pour explication orale complémentaire éventuelle